

CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

Bureau Central: 4, rue Mozart 06400 Cannes

Site: www.masterpark.fr - E-mail: mspark@me.com Tel. 06 09 52 37 62 Siret: 451 720 973 00010 - Affiliation de FFTDA: 060002

Directeur Technique Maître Park Moon Soo 9ème Dan Diplômé d'état Expert Coréen en France depuis 1986

Photo Obligatoire

FICHE D'INSCRIPTION 2025 / 2026 CANNES

Nationalité : Adresse : Code postal : E-mail : HORAIRES (SELOI CATÉGORIES ENFANTS -11 ANS ADOLESCENTS ADULTES	: Lieu de naissan		Age :Ans Taille :Cm	
Adresse : Code postal : E-mail : IORAIRES (SELOI CATÉGORIES ENFANTS -11 ANS ADOLESCENTS ADULTES	Profession			
Code postal : E-mail : CATÉGORIES ENFANTS -11 ANS ADOLESCENTS ADULTES		1:		
E-mail :				
CATÉGORIES ENFANTS -11 ANS ADOLESCENTS ADULTES	Ville :	Mobile :		
CATÉGORIES ENFANTS -11 ANS ADOLESCENTS ADULTES	@	Loisirs :		
ADULTES	N LES CIRCONSTANCES, L'HEURE P	PEUT CHANGER UNE OU DEUX FOIS	PAR AN)	
ADOLESCENTS ADULTES	MARDI 1 Avenue des Broussailles	JEUDI 4 Rue Mozart	VENDREDI 4 Rue Mozart	
Adultes	17h30 - 18h30 □	17h30 - 18h30 □	17h30 - 18h30 □	
	18h30 - 19h30 □	18h30 - 19h30 □		
TTENTION : SI UN MINEL	19h30 - 20h30 □	19h30 - 20h30 □	19h00 - 20h00 □	
	UR EST MEMBRE, VEUILLEZ INDIQUER SON NOM E	T PRÉNOM AU DOS DU CHÈQUES.		
OTISATION 10 M	OIS (HORS VACANCES SCOLAIRES)	1 Personne	Famille 2 personnes	
Cours d'essai	OBTENEZ UN REMBOURSEMENT SI VOUS VOUS INSCRIVEZ	1 séance 30 € □	1 séance 50 € □	
Nouveau Adhérent	DROIT D'INSCRIPTION + ASSURANCE + TENUE DE TAEKWONDO + COTISATION □	650 € □ 4 Chèques	1150 € □ 4 Chèques	
ANCIEN ADHÉRENT	Droit d'Inscription + Assurance + COTISATION □	595 € □ 4 Chèques	1050 € □ 4 Chèques	
ICENCE FÉDÉRAL : C	Oui □, Non □ 40 € □ Signature:	VIREMENT BANCAIRE : FR76	1910 6006 0943 5160 5861 853	
UTORISATION PA	ARENTALE -18 ANS	CERTIFICAT MÉDICAL		
Je soussigné(e) M et Mme :		Certifie avoir examiné : Né(e) le : signe clinique contre-indiqu	Je soussigné Docteur :	
mboursement ne sera effec L'ATTENTION DES PA	ctué.	de la présence d'un enseignant avant de lais:	n. stages, passage de grade, Nous vous rappelons aucur ser leur enfant. Les élève ne doivent pas entrer tages peuvent être publiées sur le site web et	

CENTRE INTERNATIONAL TAEKWONDO MASTER PARK

Bureau Central: 4, rue Mozart 06400 Cannes

Site: www.masterpark.fr - E-mail: mspark@me.com Tel. 06 09 52 37 62 Siret: 451 720 973 00010 - Affiliation de FFTDA: 060002

REGLEMENT DU DOJANG MASTER PARK

- 1. Je salue le DOJANG (Salle d'Arts Martiaux) respectueusement en entrant et sortant.
- 2. Je salue respectueusement mon MAÎTRE (KwanJangNim) et mon PROFESSEUR (SaBeumNim).
- 3. Je salue les élèves plus GRADES.
- 4. Je porte respectueusement mon DOBOK et ma CEINTURE, que j'arrange si nécessaire jamais devant des personnes.
- 5. J'éteins mon TELEPHONE pendant l'entrainement.
- 6. Je n'ai pas le droit de DISCUTER pendant les entrainements.
- 7. Le combat libre n'est pas autorisé SANS PERMISSION du Sabeumnim.
- 8. Je n'ai pas le droit de QUITTER le cours SANS AUTORISATION du Sabeumnim.
- 9. Je ME TIENS CORRECTEMENT dans le Dojang:
 - Je ne m'appuis pas contre les murs.
 - Je ne suis jamais avachi.
 - Je n'ai pas le droit de m'allonger.
- 10. En DOBOK, je n'ai pas le droit aux embrassades.
- 11. Je ne mange pas, et ne mâche pas de CHEWING-GUM dans le DOJANG.
- 12. Je fais attention à mon HYGIENE et pense à couper mes ONGLES des mains et des pieds pour ne pas blesser les autres élèves.
- 13. Je ne porte pas de BIJOUX et D'OBJET DE VALEUR pendant les entraînements et je m'assure de les avoir déposé à L'ACCUEIL (aucune responsabilité du dojang en cas de perte ou de vol).
- 14. Je range mes CHAUSSURES.
- 15. Je respecte les HEURES D'ENTRAINEMENTS.
- 16. En cas d'absence, J'AVERTIS mon enseignant.
- 17. Je n'ai pas le droit de participer à des stages ou de M'ENTRAINER dans un autre club sans autorisation de mon Sabeumnim.
- 18. En cas de non-respect du règlement, des lieux ou des personnes, des sanctions seront prise : - Avertissement - Exclusion temporaire - Exclusion définitive.
- 19. Aucune cotisation ne sera remboursée mais en cas de raisons médicales celle-ci sera reportée uniquement sur l'année suivante.
- 20. Les passages de grade et les stages ne sont pas compris dans les cotisations et ne seront pas remboursés en cas de défection.

A L'ATTENTION DES PARENTS:

Avant de laisser votre enfant, vous êtes tenus de vous assurer de la présence d'un enseignant. La responsabilité du club n'est engagée que dans la stricte tranche horaire des cours de votre enfant, et à l'intérieur des salles et lieux prévus à cet effet.